



MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220
Sainte-Félicité (Québec)
G0J 2K0
Tél. : 418 733-4628 Fax: 418 733-8377
Courriel: ste-felicite@lamatanie.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE MONSIEUR PATRICK CHARBONNEAU DEMANDE NUMÉRO 2022-23006

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité que :

Le 07 NOVEMBRE 2022 à 19h00 sera tenue une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

Le Conseil municipal aura à statuer sur une demande de dérogation mineure du *Règlement de zonage numéro 76 article 7.2.2.*

L'acceptation de cette demande aura pour effet :

-D'autoriser que la superficie totale des bâtiments complémentaires résidentiels, actuels et incluant un abri-auto projeté de 40.5 m², puisse être de 367.37 m², alors que la superficie maximale fixée au règlement de zonage est de 300 m².

Donné à Sainte-Félicité, ce 13^{ème} jour du mois d'octobre 2022.

Yves Chassé, GMA
Directeur général
Greffier-trésorier